

Nous sommes là pour vous aider



N° 51206#01

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

## **Demande de rectification d'une erreur ou d'une omission matérielle contenue dans un acte d'état civil**

(article 99 alinéa 3 du code civil et 1046 du code de procédure civile)

### **NOTICE**

Vous souhaitez faire rectifier un ou plusieurs acte(s) de l'état civil (acte de naissance, de reconnaissance, de mariage ou de décès) car il(s) comporte(nt) des erreurs ou des omissions matérielles (par exemple : un nom ou un prénom altéré ou mal orthographié, le domicile ou la profession).

#### ***Comment et où déposer votre demande ?***

La demande de rectification d'un acte de l'état civil est formulée soit sur papier libre, soit au moyen du formulaire CERFA n° 11531\*01 « demande de rectification d'une erreur ou omission contenue dans un acte d'état civil ».

Cette demande est remise ou adressée :

> Pour les actes établis en France, au procureur de la République auprès du tribunal de grande instance du lieu où l'acte a été dressé ou transcrit.

La liste des tribunaux de grande instance compétents se trouve sur le site du Ministère de la justice.

Lien internet : <http://www.justice.gouv.fr/recherche-juridictions/consult.php>

> Pour les actes établis à l'étranger, au procureur de la République de Nantes - Service du parquet civil, quai François Mitterrand, 44921 NANTES CEDEX 9

> Pour les pièces tenant lieu d'actes de l'état civil à un réfugié ou à un apatride, au procureur de la République près le tribunal de grande instance de Paris :

4, boulevard du Palais, 75055 PARIS CEDEX 01

Toutefois, vous pourrez toujours adresser votre demande au procureur de la République auprès du tribunal de grande instance de votre domicile qui le transmettra à l'autorité compétente.

### **Quelles pièces devez-vous produire à l'appui de votre demande ?**

- la ou les copie(s) intégrale(s) des pièce(s) d'état civil à rectifier ;
- la ou les copie(s) intégrale(s) de(s) l'acte(s) comportant les indications exactes ou la photocopie de tout autre acte ou document justifiant de la rectification à effectuer ;
- la photocopie de votre pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport...).

### **Comment se poursuit la procédure ?**

Votre demande sera traitée par le procureur de la République qui appréciera s'il doit y être fait droit. Vous serez informé(e) par ses services de sa décision.

Le procureur de la République avisera, par ailleurs directement l'officier d'état civil des modifications à apporter aux actes de l'état civil concernés.

#### **IMPORTANT**

Si l'erreur matérielle porte sur le nom, le prénom, la date, le lieu de naissance ou la filiation d'une personne et si elle est contenue dans un acte de naissance, vous devez obtenir la rectification de cet acte avant de demander, le cas échéant, la rectification des autres actes (acte de mariage, de décès, actes d'état civil des enfants et du conjoint).

### **Pour l'envoi des pièces justificatives :**

Vous devez impérativement adresser ces pièces sous forme papier par courrier séparé au tribunal compétent, en indiquant le numéro de dossier électronique qui vous sera attribué et l'objet de la demande.



Acte de reconnaissance dressé le |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| à \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

concernant :

Nom de famille : \_\_\_\_\_

Nom d'usage (exemple : nom d'épouse) : \_\_\_\_\_

Prénoms : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| à \_\_\_\_\_

Pays de naissance : \_\_\_\_\_

Acte de mariage célébré le : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| à \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

ENTRE

Nom de jeune fille : \_\_\_\_\_

Prénoms : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| à \_\_\_\_\_

Pays de naissance : \_\_\_\_\_

ET

Nom de l'époux : \_\_\_\_\_

Prénoms : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| à \_\_\_\_\_

Pays de naissance : \_\_\_\_\_

Acte de décès dressé le |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| à \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

Nom de famille : \_\_\_\_\_

Nom d'usage (exemple : nom d'épouse) : \_\_\_\_\_

Prénoms : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| à \_\_\_\_\_

Pays de naissance : \_\_\_\_\_

**Précisez la ou les rectifications à apporter à l'acte :**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Indiquez les motifs justifiant cette demande :**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Indiquez Le tribunal de grande instance auquel vous souhaitez adresser votre demande de rectification :**

Ville : \_\_\_\_\_

Fait à :

Le | | | | | | | | |

Votre signature

## **Liste des pièces à joindre obligatoirement à votre demande**

### **Dans tous les cas, vous devez produire :**

- La ou les copies intégrales des actes de l'état civil à rectifier
- La copie intégrale d'un acte sans erreur ou de tout document justifiant de la rectification à effectuer
- La photocopie de votre pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport...)